



# Parlons-en !



Novembre 2017

CÉRÉMONIE 2017

La Cérémonie des Morts de la rue 2017 s'est tenue ce mercredi 8 novembre à l'Hôtel de Ville de Charleroi. Lors de celle-ci, un hommage a été rendu aux 24 personnes décédées, entre novembre 2016 et 2017, et qui ont, un jour ou l'autre, habité la rue. Ces personnes, qu'elles soient décédées en logement, à l'hôpital ou en squat, ont toutes été abimées par la dureté des conditions de vie en rue. Leur espérance de vie reste donc peu élevée. De plus, la plupart de celles-ci a été victime d'une mort brutale : maladie, accident, overdose, homicide, suicide

Save the Date !!!

Les résidents de l'Ilot nous présenteront leur expo photos lors du prochain Parlons-en (décembre).

PARLONS-EN

La rénovation du centre-ville de Charleroi pose question. Pour certains, il s'agit d'une manière de cacher la misère, les sans-abri. Pour d'autres, en revanche, il s'agit d'une occasion de construire un nouveau vivre ensemble.

Certains participants pensent aussi que les lois vont parfois à l'encontre de la solidarité. En effet, comment aider une personne sans-abri alors qu'on bénéficie soi-même d'un RIS ? Le risque en hébergeant un SDF est de perdre son taux isolé pour un taux cohabitant. La solution ne réside-t-elle pas dans l'individualisation des droits ?

Un participant estime qu'un travail important doit être effectué à deux niveaux : 1) augmenter la concertation des responsables politiques directement avec les personnes SDF ; et 2) agir sur la notion de temps. Le temps du politique et des personnes de la rue n'est pas le même.

PARLONS-EN

Comme chaque année, la Cérémonie des morts de la rue a été précédée d'un Parlons-en animé :

Selon les participants présents (+/- 70), chacun peut, un jour ou l'autre, se retrouver à la rue. La misère n'est cependant pas considérée par ceux-ci comme une fatalité. Elle est aussi la responsabilité de tous !

Des lits en abris de nuit, ce n'est pas suffisant. Il faut plus de logements ! C'est un droit ! Une politique des logements sociaux ne devrait-elle pas être adoptée ? Est-ce cependant dans les compétences de la ville de Charleroi et en a-t-elle les moyens financiers ?

Une nouvelle loi anti-squat a été récemment votée au niveau du gouvernement. Elle pénalise les squatteurs : jusqu'à un mois de prison pour ceux-ci ! En revanche, les propriétaires qui laissent leur bien à l'abandon ne sont quant à eux pas sanctionnés. Or, ils pourraient être utilisés pour reloger des personnes sans-abri.

Au-delà de l'octroi d'un logement, ne faut-il pas aussi proposer aux personnes un accompagnement adapté afin de les aider à se maintenir en logement ? Quid aussi d'une aide en lien avec l'emploi ? Des solutions existent. Ex. : les projets Housing First et Working First

Une parole partagée pour lutter contre la précarité !

L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

Après la Cérémonie, un hommage plus « intime » a été rendu au pied de l'Arbre de la Liberté situé au parc Depelsenaire (entre le Palais de Justice et le Tribunal du Travail). Tout d'abord, sur une note musicale, des plaquettes, avec les noms des personnes décédées, ont été accrochées aux branches de l'arbre. Ensuite, chacun a pu s'exprimer librement au sujet des « compagnons de route » qui nous ont quittés. Ce moment, fort en émotion, a été suivi par une minute d'applaudissement. Enfin, cet hommage a été clôturé par un moment plus convivial, autour d'une tasse de café.

Le prochain Parlons-en aura lieu le 6 décembre à 10h au Relais Social